

Horizon Présences

Mode d'emploi pour les parents

À quoi sert Horizon Présences ?

La plateforme vous permet de consulter les absences de votre enfant et de transmettre facilement un certificat médical ou un mot d'absence à l'école.

1

Accéder à Horizon Présences

Rendez-vous sur <https://presence.scolares.be>. Lors de la première connexion, cliquez sur « Première connexion ? Demander son mot de passe », en bas de la page.

<http://presence.scolares.be>

Cliquez sur « Première connexion ? Demander son mot de passe ».

Indiquez votre adresse e-mail puis cliquez sur « Soumettre ».

2

Créer votre mot de passe

Indiquez l'adresse e-mail que l'école utilise habituellement pour communiquer avec vous. Vous recevrez un e-mail contenant un lien pour créer votre mot de passe. Une fois le mot de passe créé, revenez sur Horizon Présences et connectez-vous.

Vous ne recevez pas l'e-mail ? Vérifiez le dossier des courriers indésirables (spams). Si nécessaire, assurez-vous auprès de l'école que l'adresse e-mail enregistrée est correcte.

Consulter les absences

3

Ouvrir la rubrique « Absences »

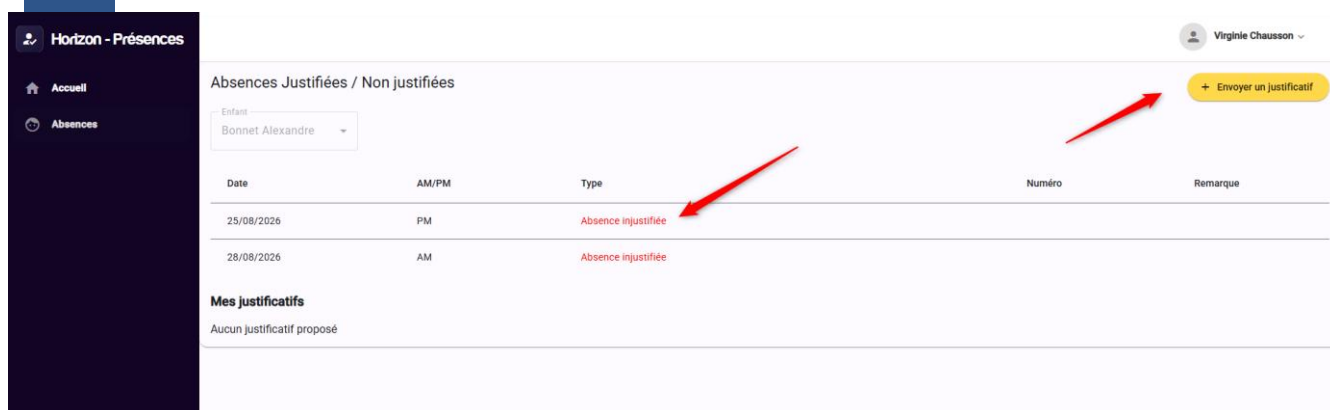
Après votre connexion, cliquez sur « Absences » dans le menu de gauche.



4

Choisir l'enfant concerné

Si plusieurs de vos enfants sont liés à votre compte, sélectionnez l'enfant qui a été absent. La liste des absences à justifier apparaît. Les absences encore non justifiées sont indiquées en rouge.



Pour transmettre un justificatif : cliquez sur le bouton jaune « Envoyer un justificatif » en haut à droite.

Envoyer un justificatif

5

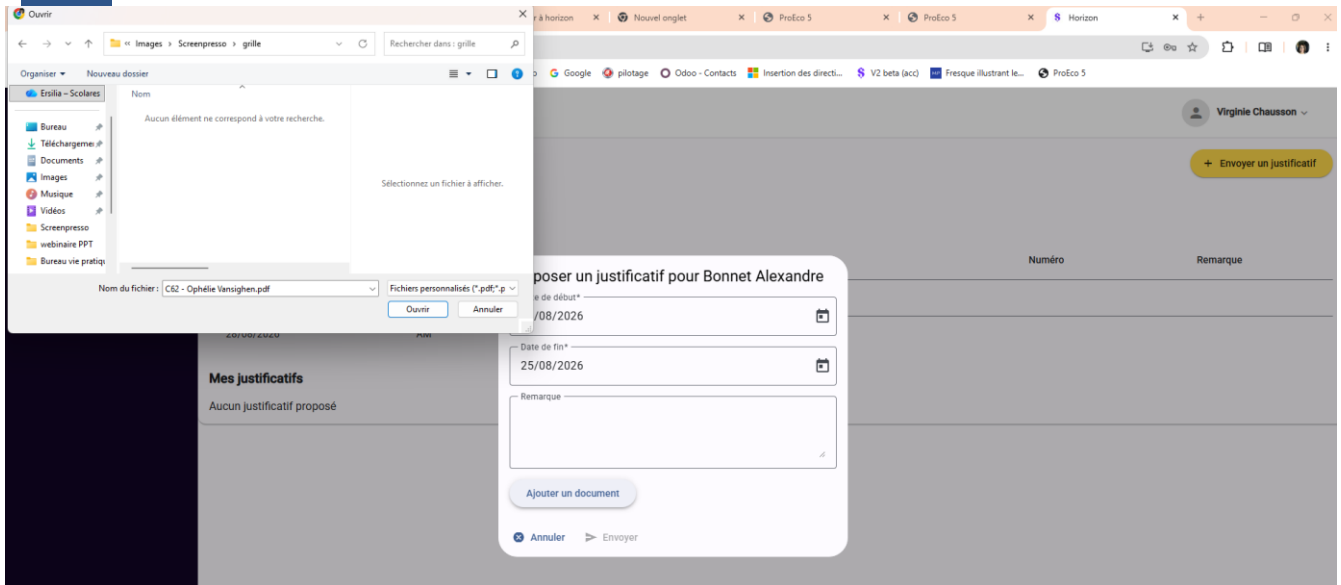
Indiquer les bonnes dates

Dans la fenêtre qui s'ouvre, indiquez la date de début et la date de fin correspondant à l'absence que vous souhaitez justifier. Vous pouvez aussi ajouter une remarque si nécessaire.

6

Ajouter le document

Cliquez sur « Ajouter un document » pour joindre le certificat médical ou le mot d'absence.



Depuis un ordinateur : l'explorateur de fichiers s'ouvre afin de sélectionner le document.

Depuis un smartphone : vous pouvez utiliser l'appareil photo pour photographier directement le justificatif.

7

Envoyer

Une fois les dates et le document ajoutés, cliquez sur « Envoyer ». Votre justificatif est alors transmis directement à l'école.

C'est terminé !

Votre justificatif a été transmis via Horizon Présences.